

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique).

3. Objet du marché :

La consultation porte sur les prestations suivantes :

Mission d'architecte conseil (2021-06)

Code CPV	Libellé CPV
74200000-1	Service d'architecture, d'ingénierie, de construction et services de conseils techniques connexes

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 12 500€ HT en application de l'article R2162-3 à R2162-4 et les articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique, dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

	Montant maximum Première Période (en € HT)	Montant maximum périodes suivantes (en € HT)	
		1ère Reconduction	2 ^{ème} Reconduction
	12 500	12 500	12 500
TOTAL		37 500	

5. Allotissement :

La consultation n'est pas décomposée en lot.

6. Variantes :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. Aucune variante n'est exigée du pouvoir adjudicateur.

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

L'accord cadre est reconductible 2 fois, de manière expresse dans les conditions définies au CCAP, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme :
<https://www.megalis.bretagne.bzh>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

11. Date limite de réception des offres : Le 2/04/2021 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
<p>1 – Références et expériences de l'architecte DPLG ou DE-HMONP désigné pour réaliser la mission :</p> <p>au regard du <u>CV du candidat</u> affecté à la mission et de l'<u>audition</u> du soumissionnaire où il sera indiqué :</p> <ul style="list-style-type: none">- Diplômes, expérience professionnelle (15%)- Références en tant qu'assistant et/ou conseil à maîtrise d'ouvrage (15%) <p>et de la <u>lettre d'intention</u> démontrant sa capacité à traiter les problématiques architecturales, paysagères, urbaines et patrimoniales d'une ville de bord de mer similaire à Dinard (20%)</p> <p>La garantie d'un interlocuteur unique est obligatoire.</p>	50 %
<p>2 – Coût de la mission</p> <p>au vu du coût d'une vacation de 4 h de travail</p>	40 %
<p>3 – Disponibilité et moyens mis en œuvre</p> <p>Temps de présence envisagée pour cette mission</p> <p>Matériel et équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.</p>	10 %

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Renseignement technique :

Thomas GAUDICHEAU – Responsable du service Urbanisme (Direction des services techniques)

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Renseignement administratif :

Karine ALSAC – Assistante Commande Publique (02.99.16.00.00)

Pascale BANNIER – Responsable Commande Publique

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Téléphone : 02.23.21.28.28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés Publics :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

22 mail Pablo Picasso

BP24209

44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 12 mars 2021